



L'ancien bâtiment de la gendarmerie, côté face, rue de la Victoire.

Et l'arrière avec les importants travaux d'aménagements.

Nouvelles missions pour l'ex-gendarmerie

FERNELMONT

L'ancienne gendarmerie de Noville-les-Bois a été transformée en cinq logements pour revenus modérés. Une lente mais utile mutation.

La façade n'est pas aussi connue que celle de la gendarmerie de Saint-Tropez. Mais avec ses briques noir foncé, cette large bâtisse qui abritait autrefois les gendarmes de Fernelmont occupe aussi une place particulière au cœur du village de Noville-les-Bois.

À la réforme, les bâtiments n'ont pas été repris par la police locale. Et en 2016, le pouvoir fédéral se décidait enfin à vendre le bien. La commune de Fernelmont a alors alerté le Foyer namurois, sentant qu'il y avait là une possibilité de développer du logement pour des revenus modestes ou moyens.

« Ce projet est spécifique : le Foyer namurois l'a concrétisé sur fonds propres », souligne le directeur-gérant de la société publique de logements. « Il n'y avait aucun subside wallon disponible. »

L'investissement global dépasse les 900 000 €, dont le tiers pour l'achat du bâtiment.

Cinq logements ont ainsi été aménagés. Ils ne sont pas qualifiés de « sociaux » mais de « modérés ». La nuance ?

« Comme le Foyer a financé tout le projet, on n'est pas tenu par la réglementation qui fixe les loyers sociaux, c'est-à-dire 20 % du revenu mensuel », précise Thomas Thael. Pour un bénéficiaire du CPAS, c'est donc 200 €. Mais ici, les logements ne sont pas très accessibles avec les transports publics. Le loyer est plutôt fixé à 500-550 €. C'est aussi un coup de pouce à des jeunes ménages ou à des personnes qui gagnent un salaire moyen mais qui ont quand même besoin de ce petit coup de pouce.

Cinq ans pour cinq logements

En cours de travaux, plusieurs observateurs se sont étonnés de la longueur du chantier. Cinq ans pour cinq logements, ce n'est pas vraiment le TGV de la construction. « Oui il y a aussi une finalité sociale dans

la réalisation. On a fait appel à la régie des quartiers de Namur. 140 stagiaires se sont ainsi succédé et ils ont pu apprendre quelques facettes du métier. Pour les travaux plus lourds et complexes, comme la toiture, les bardages, ce sont nos propres services techniques qui sont intervenus. Mais eux aussi ont dû parfois interrompre leur mission quand des urgences se présentaient dans les bâti-

ments que l'on gère », détaille-t-on au Foyer namurois. La crise sanitaire du Covid n'a pas non plus permis d'accélérer les choses. « Quand on se lance dans un chantier, qui sera repris dans un programme subsidié, la durée moyenne de réalisation, c'est sept ans. Ici, on est à cinq. C'est donc pas si mal », relativise Thomas Thael. Deux des cinq logements

seront directement gérés par le CPAS de Fernelmont. Dans leur attribution, une sensibilité plus « locale » pourra donc aussi se manifester. Quoi qu'il en soit, l'ancienne gendarmerie de Noville-les-Bois retrouve donc une nouvelle vie, avec d'autres missions à remplir. Et celles-là ont aussi leur utilité sociale.

SAMUEL HUSQUIN

Le Foyer peut-il aider les sinistrés ?

Les sociétés de logements sociaux pourraient jouer un rôle pour reloger les victimes des inondations. S'il y a des logements disponibles...

Créé il y a cent ans tout juste, le Foyer namurois gère aujourd'hui un impressionnant parc de 1133 logements publics, à Namur, Fernelmont, Floreffe, Fosses... « Nos énergies sont pas mal mobilisées par le grand plan de rénovation énergétique en cours », rappelle Thomas Thael. Un gros dossier concerne les grands immeubles de Balances, à Salzinnes. Meilleure isolation, coup de frais... Ce ne sera pas du luxe pour tous ces logements.

Mais que peut également faire le Foyer namurois pour toutes ces personnes privées de leur habitation par les récentes inondations. « On a déjà fait un premier tour. Seuls des logements insalubres sont disponibles. Et cela prendrait quel-



Les responsables du Foyer namurois et les autorités locales pour l'inauguration des cinq nouveaux logements.

ques semaines ou mois pour les remettre en état », signale le directeur-gérant. « Par contre, s'il y a des demandes, certains membres de nos équipes techniques pourraient être envoyés dans les zones touchées pour une série de travaux. » Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Pas encore. S.H.